

s chances



OBSERVATOIRE PROSPECTIF

EMPLOI, PROFESSIONNALISATION ET FORMATION DANS LE SECTEUR
DE LA VALORISATION DES PATRIMOINES PAR LE TOURISME ET LES
LOISIRS DANS LE MASSIF CENTRAL

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE - MAI 2008

PREPARATION DE LA SECONDE ITERATION

Date : Mai 2008

Contact : source, Patrice Cayre, Caroline Engalenc, Isabelle Piat

E-Mail : observatoire@source.asso.fr et Tél. 04 73 98 69 59 et 04 73 98 13 16

Site Internet : www.equal-depart.fr et www.source.asso.fr



CONSEIL REGIONAL
AUVERGNE





PREPARATION A LA SECONDE ITERATION

Les contributions à la démarche de conférence de consensus des différents experts portaient sur « **Quels sont selon vous les enjeux de la professionnalisation des acteurs du secteur de la valorisation des patrimoines dans le Massif Central ?** »

Vos analyses doivent nous permettre de construire la seconde itération. Soulignons ici que nous avons également cherché à illustrer l'analyse des contributions à partir des travaux que nous menons parallèlement chez certains des partenaires Equal (Sites Remarquables du Goût, PNR, écomusées de sociétés, Etudes et Chantiers) et un travail de recherche sur ces mêmes questions sur les Pôles d'Excellence Rurale.

Afin de se diriger vers un dispositif d'observation et d'analyse du travail et de la formation, nous avons tenté « d'extraire » les principales problématiques de la professionnalisation dans le secteur de la valorisation des patrimoines.

Partons du constat paradoxal que fait Nicolas SENIL : si le patrimoine est largement investi dans les discours notamment sur sa place dans les processus de développement des territoires, dans le même temps les acteurs de ce secteur sont dans des situations de grande fragilité, de précarité, et en déficit de reconnaissance.

C'est ce contexte qui va constituer le cadre de notre réflexion et à partir duquel en puisant dans ce qui nous semble être consensuel chez les experts, nous avons construit la partie suivante. Nous vous invitons à réfléchir et à répondre aux principales questions qui clôtureront cette étape.



1 – Emploi et travail : premier élément de cadrage

Nous abordons la question de la professionnalisation au travers de l'ensemble des activités des individus, quel que soit le statut de ces activités non pas dans le cadre restreint d'un périmètre qui serait celui de l'emploi, et des seules activités rémunérées, mais en tenant compte de l'ensemble des activités qui participent et contribuent à la valorisation des patrimoines. En effet, si ces acteurs de la valorisation des patrimoines appartiennent à des univers professionnels variés, mobilisant des compétences variées dans le cadre d'activité rémunérées, ils ont aussi des activités de militants d'association, d'élus locaux, de représentants professionnels syndicaux, etc., des activités non rémunérées mais qui participent de cette valorisation patrimoniale.

Aussi si nous considérons que l'ensemble de ces activités constitue le périmètre d'un « travail » de valorisation du patrimoine, ce périmètre n'est pas forcément « l'emploi. » Il est aussi l'occasion d'un « travail » individuel et collectif à partir duquel se dessine des dynamiques professionnelles au sein de ce secteur. Nous avons considéré que ce travail pouvait être un processus par lequel les acteurs recherchent une certaine reconnaissance sociale et que celui-ci pouvait être considéré comme le résultat d'un jeu de tensions entre d'une part certains mots d'ordre et références des métiers puisés dans les différents univers professionnels auxquels les activités renvoient, et d'autre part, certaines innovations et expérimentations. Globalement ces dynamiques professionnelles autour des activités et des pratiques sont l'objet d'une certaine « codification » que nous empruntons ici à Pascal LIEVRE, qui contribue à redéfinir les périmètres d'intervention des acteurs. Dans le même temps ces processus peuvent également investir le patrimoine en tant que ressource, que celui-ci ait une épaisseur suffisante pour « faire patrimoine » ou qu'il le devienne par ce travail.

Si ces processus participent de la redéfinition ou à la production des patrimoines, ils contribuent également à la codification des pratiques, à la singularisation des prestations, et à la requalification des « métiers »



Nous avons organisé ce qui suit en 4 parties : la première constatera le décloisonnement de l'activité professionnelle auxquels la plupart des experts renvoient. La seconde insistera sur les activités qui plus spécifiquement jouent sur la reconnaissance sociale et participent à la codification des pratiques. La troisième partie s'intéressera en particulier aux activités qui contribuent à la patrimonialisation et renvoient en particulier à une certaine forme d'investissement sur le patrimoine en tant que ressource. Chacun de ces « niveaux » nous permet de rendre compte des problématiques de la professionnalisation telles que - nous semblent-il - vous les avez posées. Enfin sur cette base nous formulerons les principales questions de cette seconde itération.

2 - les formes du travail dans le secteur de la valorisation des patrimoines

21 - Le décloisonnement de l'activité au travail chez les acteurs de la valorisation des patrimoines.

Le secteur de la valorisation des patrimoines constitue un univers professionnel singulier où les formes et les périmètres d'intervention du travail et des activités des acteurs sont plurielles et décloisonnées. Le décloisonnement des activités est largement évoqué dans de nombreuses contributions (Jean-Claude ROUARD, Laurent VIDAL, Muriel BOUSQUET, etc.) Il consiste en une évolution de l'activité des individus qui emprunte à différentes sphères professionnelles et qui tient à plusieurs raisons :

- ✓ A la précarité de certaines activités qui obligent les acteurs à se diversifier,
- ✓ A la diversité des statuts des activités et des acteurs qui interviennent dans l'action publique territoriale. La valorisation des patrimoines peut être l'objet d'un travail plutôt participatif que réglementaire (Laurent COUDERCHET) et réunit des entrepreneurs privés, des associations et des élus des collectivités.

Nous pouvons illustrer ce décloisonnement de l'activité avec les agricultrices des « sites remarquables du goût » de Roquefort, de Billom, ou de Bouzigues. Elles sont agricultrices,





productrice de lait, d'ail ou ostréicultrice. Mais dans le même temps elles ont diversifié leurs activités en proposant un ensemble de prestations autour de leur exploitation et de leurs produits : des dégustations autour des productions agricoles de leur exploitation (Roquefort, Bouzigues et Billom), la vente de produits nouveaux (« l'apérail » sur Billom), la visite guidée de patrimoines domestiques rénovés de l'exploitation (Billom.) Ces activités puisent dans certains univers professionnels différents de celui de l'agriculture (cuisine, tourisme, animation culturelle.)

C'est encore ce tailleur de pierre de Volvic, qui passe une partie importante de son temps à accompagner des apprentis dans son atelier, à intervenir à l'EDAV¹, et à mettre en œuvre lui-même un savoir-faire propre à la taille de la pierre. Ils puisent ici dans des univers de la formation et des tailleurs de pierre.

Ce sont aussi les activités liées aux chambres d'hôtes ou aux gîtes, par exemple, qui sont pour beaucoup d'entre-elles comme nous le dit Florence AUGER, des activités périphériques d'une activité professionnelle tout autre.

Dans bien des cas, ces activités peuvent avoir des statuts différents qui peuvent être varier. Ainsi dans le cas du site remarquable du goût de Billom, les visites guidées du patrimoine local ont longtemps constitué une activité « bénévole.» Aujourd'hui cette activité fait partie d'une prestation chaînée à d'autres activités au sein de l'exploitation (animation sur le goût) et à l'extérieur, avec les restaurateur et les hébergeurs, l'ensemble étant géré par l'office du tourisme local.

En définitif comme de nombreuses contributions s'en font l'écho, si les activités sont multiples chez les acteurs de la valorisation des patrimoines, ces activités ont des statuts variés et qui peuvent évoluer.

Cette forme du travail que nous explicitons ici contribue à construire un premier niveau de problématique sur la professionnalisation.

¹ EDAV : école départementale d'architecture de Volvic.



22 – problématique de la professionnalisation liée à la combinaison des activités

a) de « l'amateurisme » au « professionnalisme »

Christèle COSTA nous dit que la demande de professionnalisation peut être comme c'est le cas en Auvergne une des priorités politiques dans le secteur du tourisme qui est largement concerné par ces questions de valorisation patrimoniale. Cette valorisation des patrimoines est largement investie par les principaux acteurs qui prennent part aux politiques et aux actions publiques locales, dont le cadre a aujourd'hui été renouvelé comme le rappelle Laurent COUDERCHET. Ce sont en particulier les élus locaux des collectivités, les membres des associations, salariés et bénévoles et enfin les entrepreneurs qui ont souvent en charge la gestion de TPE familiales. Les enjeux de la professionnalisation de ces acteurs pour certains contributeurs tiennent en particulier à leurs caractéristiques propres qui sont celles de « l'amateurisme. » Dans ce sens, Laurent VIDAL, David PAQUET ou Bénédicte RIGAL, constatent que nombreux sont les acteurs de ce secteur qui peuvent être considérés comme des « amateurs. » Ces activités de conservation de patrimoines entrent peu dans des systèmes de production sinon parfois autour des visites organisées, et dont le service se limite alors « au droit de regard » d'un tourisme plutôt qualifié « d'opportuniste » et de « cueillette. » (Jean François MAMDY) C'est pour s'occuper, compléter une retraite, assouvir une passion ou parfois en complément de revenus, que des retraités ou des amateurs individuels ou des bénévoles d'associations investissent ce secteur d'activités. Mais, comme tous les secteurs, il est de plus en plus soumis à des règles du marché, faisant là l'objet d'une demande culturelle et de certaines exigences d'un public qui change. Ce constat tend à fragiliser le tissu associatif. Si les enjeux sont ici socioculturels, car de l'activité de ces associations dépend en partie la valorisation de certains biens patrimoniaux parfois menacés, ils sont aussi socioéconomiques, parce qu'ils nécessitent le maintien d'activités qui, parce qu'elles exigent de plus en plus de compétences, se satisfont de moins en moins d'un statut de bénévole, qu'il soit associatif ou « électif ». C'est dans ce sens que la professionnalisation des associations, pour bien des contributeurs, représente une alternative à cette fragilisation des associations en particulier.



Face à ce constat il est proposé de sortir de l'amateurisme ce qui suggère :

- Le passage vers une « logique d'entreprise »
- Accompagner le changement du « statut de certaines activités »
- L'acquisition de compétences considérées comme peu développées : « le marketing », « la stratégie » et « l'accueil » en particulier
- La complexification des tâches : le passage de « l'accueil à l'animation voir à l'interprétation »,
- Le développement de compétences autour de la « gestion », de la « gestion prévisionnelle des emplois » et des « ressources humaines » en particulier.

Mais l'acquisition de nouvelles compétences ne va pas forcément de soi. Et cela tient en particulier à certaines caractéristiques du milieu associatif qu'évoque Pascal DESMICHEL, et notamment à un engagement et une notion de « plaisir » comme visée essentielle des pratiques et des activités bénévoles. Comment préserver ce plaisir quand la professionnalisation passe par le développement de certaines tâches qui pourraient ne pas en procurer ? Dans le même registre comment rendre compatible une visée et une logique de mise en marché avec celle d'un amateur éclairé dont le sens de la valorisation et de la préservation ne suggère aucunement cette logique économique ?

b) Gérer la multi compétence et la singularité des situations

Si comme nous l'avons vu, le travail dans ce secteur d'activité est caractérisé par une diversité des tâches, l'un des enjeux de la professionnalisation tient en particulier à la singularité des situations, qui sont autant de combinaisons et de recompositions d'activités souvent originales. Si une telle diversité, n'est pas simple à gérer par exemple en formation, la singularité des situations et des accompagnements que cela requiert est tout aussi délicat pour la formation professionnelle qui a encore souvent des modalités collectives de gestion des apprentissages. Dans tous les cas ces questions suggèrent d'investir de la réflexion et de la recherche comme nous le disent Laurent VIDAL et Laurent COUDERCHET pour mettre en œuvre une véritable ingénierie.



c) Assurer la transmission des savoir-faire des TPE

Les femmes et les hommes qui ont investi ce secteur d'activité sont cependant souvent porteurs de savoir-faire anciens, paysans, industriels, qui sont menacés de disparaître comme le disent, entre autres, Pascal DESMICHEL et Jean Claude ROUARD. Soit que ces pratiques peuvent être elles même considérées comme patrimoine immatériel, soit qu'elles sont indispensables à la conservation de certains patrimoines, l'un des enjeux majeurs est d'assurer leur transmission vers les nouvelles générations. Cette question se pose par exemple au sein des écomusées où il s'agit en particulier de transmettre les savoir-faire de bénévoles souvent âgés et qui pendant longtemps ont animé ces structures associatives, vers des jeunes – beaucoup sont d'anciens emplois « jeune » – qui n'ont pas l'expérience ni la pratique.

Comme le montre Laurent VIDAL au travers de l'exemple de manifestations comme celles de marchés ou de festivals, la transmission des savoir-faire suggère une certaine ingénierie – sans plus entrer ici dans les détails - et s'accompagne en tout cas d'une certaine innovation pédagogique.

Rappelons dans ce sens que les travaux du CEREQ mettent en évidence que l'apprentissage de ces savoir-faire sont surtout ceux de « TPE », organisations répandues dans le secteur de la valorisation des patrimoines, et se fait selon des modalités qui s'apparentent plutôt au compagnonnage au sein de la structure familiale et entre générations.

Cette émailleuse de pierre de lave à Volvic, dont le père était tailleur de pierre et dont le diplôme de meilleur ouvrier de France trône encore dans l'atelier, nous dit dans ce sens : *« on est parfois transporté par une identité[...] Je suis née dedans, j'ai toujours aimé jouer avec les outils,[...]ce métier c'est une histoire, une passion. [...] quand on sort de l'école on a les bases, mais après c'est de four en four qu'on apprend »*



Si ce cadre de la transmission induit une certaine façon de concevoir les modalités de l'apprentissage il peut aussi être un frein. Une des difficultés constatées dans certains PER montre comment ces savoir-faire « jalousement » gardés au sein de la famille ont du mal à se transmettre au-delà de la cellule familiale.

d) Professionnalisme versus amateurisme : Est-ce le bon débat ou s'agit-il de dépasser la « conservation » ?

Dans ce qui précède nous avons considéré que la professionnalisation procède avant tout du passage de l'amateurisme vers le professionnalisme. Mais est-ce qu'une activité bénévole ne peut pas faire preuve d'une grande compétence ? Est-ce que le professionnalisme passe forcément par la question du statut de l'activité ?

La question de la professionnalisation est également appréhendée autrement que par le biais du statut des activités. Les contributions qui y renvoient suggèrent que si le patrimoine est largement investi par les politiques publiques locales, la valorisation du patrimoine passe nécessairement par le dépassement de visées « conservatoires ». Il s'agirait alors de permettre le dépassement de nombreuses politiques publiques comme celles sur les « petits patrimoines » portée par les élus locaux et qui témoignent d'une tendance à la muséification des patrimoines. Cette tendance s'exprime par ailleurs par une demande croissante « d'inventaire » de leur part comme nous le dit le directeur de l'école de l'EDAV. Inventorier les patrimoines peut-être, mais après ?

Si l'enjeu de la professionnalisation est alors de permettre le dépassement d'une gestion « conservatoire » de ces patrimoines – sans pour autant la remettre en cause – il convient de rechercher ce qui le permettrait, c'est-à-dire ne plus considérer ces patrimoines seulement comme des objets dont la valeur et l'épaisseur culturelle seraient données. Et c'est comme le dit Jean CRONELOUP peut être là que « *l'auvergne et la ruralité souffre d'une insuffisance [...] à concevoir le patrimoine comme autre chose que comme un bien sacré qui tire sa valeur de son intérieur. Comme s'il suffisait qu'il soit là pour en faire un bien pérenne et à haute valeur touristique.* »



Dans ce sens de nombreuses contributions considèrent que l'un des enjeux de la professionnalisation du secteur de la valorisation des patrimoines passe par des pratiques et des activités qui sont moins liées aux statuts d'amateur ou professionnel, qu'à la façon dont ces activités et le travail qui s'y rapporte investissent le patrimoine en tant que « ressource ». Nous avons ici considéré que ces investissements de la part des acteurs prenaient formes au travers certaines activités particulières qui contribuent à la valorisation des prestations et des savoir-faire, à la reconnaissance sociale du travail mais aussi au processus de « patrimonialisation. »

3 – les formes du travail dans le secteur de la valorisation des patrimoines : des activités pour une reconnaissance sociale du travail

Les formes du travail, la diversité des activités et la pluralité des univers professionnels sont l'objet d'un « travail » de (re)définition du champ professionnel, et par là d'une certaine contribution à la reconnaissance sociale du travail dans le secteur de la valorisation des patrimoines. Ce travail est souvent emprunt d'une certaine forme d'engagement au sein de ces univers professionnels et de leurs espaces de régulation sociale, comme les syndicats ou les associations professionnels qui sont des espaces déjà institués. Mais ce travail peut également avoir lieu dans des espaces nouveaux, comme ceux de régulation des projets de territoires, ou parfois au sein d'associations, et qui sont caractérisés par des acteurs hétérogènes qui ont à dire quelque chose sur leurs activités et auprès desquels il convient de défendre des positions. C'est dans ces espaces au travers les débats et les négociations que s'effectuent certaines opérations de traduction autour des mots d'ordre des pratiques et des métiers, et qui au-delà d'un ensemble d'activités, visent à une certaine reconnaissance professionnelle de ce secteur.

Ces activités passent avant tout par des relations dialogiques qui s'établissent à partir des liens de sociabilités, comme par exemple avec cette agricultrice de Billom là, avec l'office du tourisme, ailleurs avec les restaurateurs et les hébergeurs, ou bien encore un travail au sein



de la communauté professionnelle agricole auprès de laquelle il convient de défendre son appartenance au monde agricole même si elle fait de la cuisine et des activités qui se rapportent à l'univers du tourisme. Mais dans le même temps constatons qu'une certaine rupture est apparue avec les organismes professionnels agricoles locaux.

Ces échanges sont l'occasion d'un travail de codification de certaines pratiques (Pascal LIEVRE), de redéfinition des périmètres de l'action, et consiste comme l'écrit Jean François MAMDY en un travail sur la « reconnaissance sociale » ou comme le dit Laurent VIDAL « à produire un vocabulaire commun[...] pour gommer les représentations erronées sur les métiers »

Ce travail de codification se donne à entendre assez bien nous semble t'il dans les sites remarquables du goût où les activités autour du goût font l'objet d'un travail de codification particulier qui pour une même activité porte des appellations différentes. Pour certains faire une animation sur le goût c'est être « animateur du goût », pour d'autre c'est encore être « cuisinier », pour d'autres encore c'est « être un guide du goût, promoteur de son terroir et des ses produits.»

Si ce travail de codification opère autour de cette activité et des pratiques qui y renvoient, pour autant elles participent et contribuent différemment à définir le cœur de l'activité des individus. Ces femmes agricultrices, qui proposent comme prestation une dégustation et une animation autour de leur produit, ne se définissent jamais comme guide ou animatrice mais toujours comme « agricultrice » ou « chef d'exploitation. » Cette activité est avant tout là pour assurer « une mise en valeur de nos produits, montrer qu'on peut bien travailler en agriculture. » Aussi défendent-elles cette activité et une position d'agricultrice auprès des organismes professionnels dans lesquels elles sont impliquées (syndicat professionnel des ostréiculteurs par exemple), ce qui ne va pas de soi.

Ce travail de codification est particulièrement important. Il joue sur l'analyse réflexive des expériences et des innovations, et dans des espaces qui confrontent divers univers professionnels et qui sont des espaces de régulation sociale du travail.



Nous avons vu dans la première partie que l'une des caractéristiques assez fondamentale de l'activité des acteurs de la valorisation des patrimoines est la forme « pluriactive » qui se déploie dans des univers professionnels multiples. Ces formes sont souvent singulières, et résultent de combinaisons entre des activités référencées et codifiées, mais sont aussi l'objet d'expérimentations et d'innovations. C'est dans ce jeu que se défendent des positions.

L'un des enjeux de la professionnalisation est de considérer qu'accompagner ces formes du travail suppose aussi de prendre en charge les processus sociaux par lesquelles se codifient les innovations et les nouveaux périmètres du secteur professionnel de la valorisation des patrimoines mais également de s'interroger sur la façon dont on peut accompagner les ajustements de certains périmètres professionnels déjà constitués (comme l'agriculture).

Pour autant, si ces formes singulières du travail suscitent un certain travail de codification, elles se traduisent également par des activités qui ne tiennent pas seulement de ces ajustements mais qui suggèrent une certaine forme d'engagement et d'investissement autour des patrimoines et qui représente vraisemblablement l'une des caractéristiques les plus importantes du périmètre de l'activité de ces acteurs.

4 – Les formes du travail dans le secteur de la valorisation des patrimoines : les activités liées à la patrimonialisation

La responsable du développement des actions touristiques au sein du PNR des Volcans nous dit « *l'un des enjeux pour nous c'est que les prestataires touristiques soient porteurs de l'identité du territoire, de ce qui le caractérise* »

Ce processus ne constitue pas la plupart du temps une visée très explicite de l'action et de l'activité que l'on rattacherait au travail de l'individu. Mais ces activités constituent bien souvent comme le dit Jean François MAMDY une activité connexe ou un levier d'action remarquable dans le développement local. Et la plupart des contributions évoquent des activités qui sont contributrices d'un processus par lequel, un objet peut acquérir une certaine épaisseur culturelle qui se renouvelle ou se réinvente (Jean CORNELOUP). Si le





Le processus de patrimonialisation n'est pas récent, Laurent COUDERCHET constate qu'aujourd'hui son cadre a changé et qu'il opère dans les nouveaux espaces de régulation des territoires et selon des modalités qui sont moins réglementaires que participatives. Nous avons considéré deux catégories d'actions dans ce sens. C'est d'abord la contribution aux médiations territoriales qui sont des activités qui vont contribuer à « construire » et « inventer » et « redéfinir » les patrimoines, permettant ainsi de charger culturellement et singulariser le projet de territoire mais également les productions ou les prestations des acteurs, tout en les sortant en partie d'un rapport concurrentiel. Le patrimoine est ici une ressource, à la fois un cadre et le produit d'un travail.

41) Contribution aux médiations territoriales

Nous décelons dans les activités des acteurs un certain nombre de pratiques qui sont susceptibles de contribuer à un processus de patrimonialisation sans pour autant qu'elles s'en réclament explicitement. Aussi la plupart des contributions y renvoient et selon une pluralité de vocabulaire qui atteste du flou pour tenter de décrire ces actions.

Ces activités sont souvent la traduction d'un certain engagement de la part des acteurs, et contribuent à la mise en place de systèmes touristiques locaux (Laurent VIDAL) ou plus largement de système culturel localisé (Jean CORNELOUP).

Ce sont par exemple les implications de cette agricultrice présente et particulièrement active au sein des différentes commissions du syndicat mixte du bassin de Thau pour concevoir le SCOT. L'enjeu est ici à la fois d'investir les dimensions naturelles de cet espace pour le gérer et le préserver – et le futur CPIE joue un rôle important - mais il s'agit aussi de le (re)qualifier. Dans le même temps, il s'agit aussi de fournir à travers ces dimensions une « certaine épaisseur » et spécificité à l'huître de Bouzigues.

C'est aussi cette émailleuse de Volvic qui est impliquée à la mairie, et qui face au constat que « *Volvic a perdu son identité autour de la lave* », s'investit pour faire en sorte que « *la mairie dont je fais partie veut faire revaloir le produit* »

Les engagements de ces acteurs dans une visée de développement local et territorial ne fait pas de doute. Il s'avère seulement que ces activités contribuent aussi à donner une certaine



sont le jeu de tensions entre des références professionnelles existantes, mais aussi des références qui renvoient à d'autres univers sociaux, aux mouvements associatifs et aux collectivités par exemple, et des expérimentations et innovations. C'est l'ensemble qui fait l'objet d'un travail de codification témoignant en particulier des dynamiques professionnelles mais aussi patrimoniales à l'œuvre dans ce secteur. Si le travail tient de certaines activités qui nécessitent des compétences professionnelles particulières d'autres activités supposent un engagement spécifique.

QUESTIONS :

- 1) La professionnalisation dans le secteur de la valorisation des patrimoines semble devoir prendre en charge un ensemble de modifications complexes comme le changement de statuts, la complexification des tâches, la multi-activité et la multi-compétence, d'acteurs hétérogènes, qui participent à la singularité des situations. Comment accompagner et prendre en charge ces évolutions et caractéristiques du travail ?
- 2) Ces situations résultent d'un jeu qui mobilise et combine des références professionnelles variées, des expériences et des innovations. Si ce jeu participe de la codification des pratiques comment les observer et en rendre compte ?
- 3) Les activités qui contribuent à la patrimonialisation, qui sont celles d'un engagement dans les associations, au sein des collectivités locales, doivent-ils être considérés comme faisant partie du travail des acteurs de la valorisation des patrimoines ? Si oui comment peut-on les observer et en rendre compte ?
- 4) Comment la formation, ou tout autre dispositif social d'accompagnement – peut-il (et le doit-il) prendre en charge les dynamiques professionnelles ?